PLAN MARCHE METROPOLITAIN 2021-2024

Mardi 15 décembre 2020

a'urba
agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine

BORDEAUX MÉTROPOLE

Ordre du jour

Introduction

Clément Rossignol-Puech, Vice-Président en charge des stratégies mobilités et mobilités alternatives
Isabelle Rami, conseillère métropolitaine déléguée aux mobilités alternatives

Présentation de la démarche

Florent Coignac, responsable du Service modes actifs à Bordeaux métropole

Présentation des grands enjeux de la marche

Antonio Gonzalez Alvarez, Directeur de l'Equipe Dynamiques Territoriales à l'a-urba

Contenu d'un plan marche et grands thèmes proposés

François Péron, urbaniste mobilités à l'a-urba

Conclusion et invitations aux prochains ateliers

La stratégie métropolitaine des mobilités

2016 : Stratégie métropolitaine des mobilités

- Axe 1 : renforcer l'efficacité des réseaux de transports en commun
- Axe 2 : développer une politique ambitieuse d'optimisation de l'usage de la voiture
- Axe 3 : mettre en place une politique cohérente de stationnement en lien avec les communes
- Axe 4 : exploiter au maximum le potentiel des modes doux
- Axe 5 : faciliter l'utilisation des services de transport par tous les citoyens

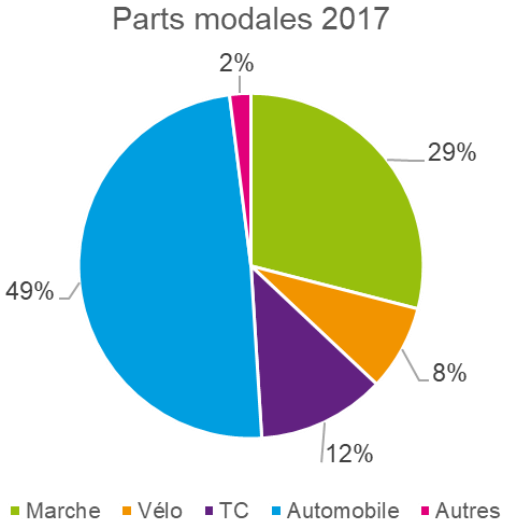

2021 : Révision de la stratégie métropolitaine des mobilités

- Volet « transports »
- **Volet « marche »**
- Volet « vélo »
- Volet « franchissements de la Garonne »

⇨ Objectif d'approbation en juillet 2021

Vers un 1er plan marche métropolitain

Des actions déjà menées pour la marche : plans de mise en accessibilité, aménagements d'espaces publics et projets urbains, code de la rue…

5 grands axes proposés :

1. Aménager des espaces publics plus accessibles, plus confortables, plus qualitatifs
2. Renforcer l'articulation marche – transports collectifs
3. Aller à l'école sans voiture
4. Sensibiliser et communiquer pour agir sur les comportements
5. Expérimenter et concerter

3 séries d'ateliers et 1 séminaire en 2021 :

- Janvier : Ateliers thématiques et techniques pour identifier de premiers grands enjeux
- Février : 1 journée de séminaire collectif sur les grands enjeux de la marche
- Mars : Ateliers territorialisés associant les élus pour identifier les actions à mener
- Avril : Ateliers thématiques pour finaliser le plan d'action

⇨ Approbation du 1er plan marche métropolitain en juillet

Quelle philosophie pour le Plan Marche ?

Remettre la marche au cœur des politiques publiques de mobilité
Un « fil rouge » des politiques d'aménagement urbain et d'espaces publics

- La marche, quintessence de **l'urbanité**
- La marche, expression de la **citoyenneté**
- Le piéton, **cellule-souche de la mobilité**
- La marche, une expérience du **bien-être**
- Avec la marche, le **quotidien** devient stratégique

Un Plan Marche : plusieurs modèles

> Aller au-delà de l'approche « piétonnisation des centres »
> Traiter la marche partout et pour toutes et tous

Plusieurs approches possibles :
Par rues, par périmètres, par projets, par politiques publiques, (santé…), par les comportements…

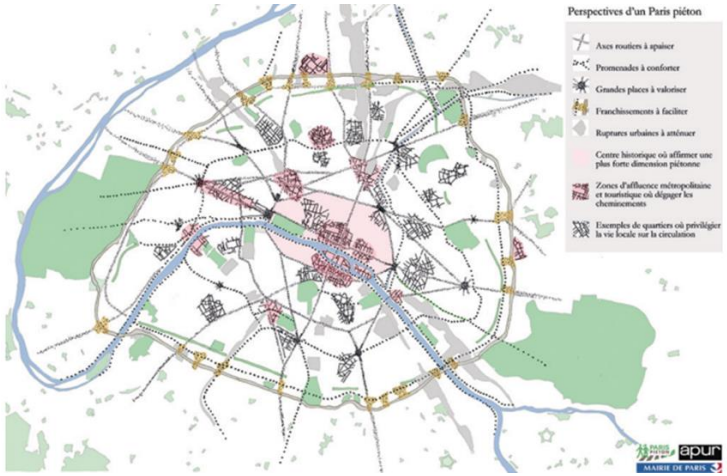

1 / Aménager des espaces publics plus accessibles, plus confortables, plus qualitatifs

> Un volet d'aménagement pour les trottoirs, espaces publics et cheminements piétons existants et en projet : une manière d'agir dans les aménagements « du quotidien »

Exemples d'actions :

- Réduire l'encombrement des trottoirs
- Mettre en conformité le stationnement aux abords des passages piétons
- Mettre en œuvre les principes du Guide de conception des espaces publics
- Mettre en œuvre les PAVE et rendre l'espace public accessible à tous
- Créer des îlots de fraîcheur et des lieux de pause
- Valoriser le piéton dans les nouveaux projets d'aménagement urbain
- Innover sur les passages piétons
- Résorber les coupures urbaines sur les itinéraires
- Lancer de grands programmes de petites actions reproductibles : 1000 bancs pour la métropole, concours sur 100 passages piétons innovants, « stations-services » pour piétons…
- Mieux séparer les vélos et les piétons pour limiter les conflits et sécuriser les piétons
- …

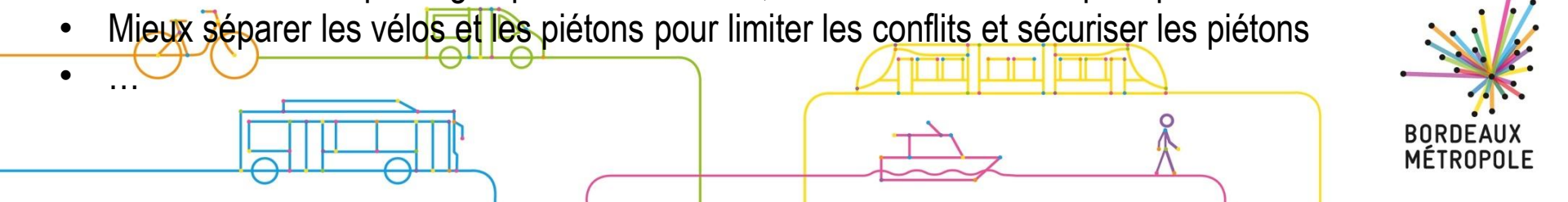

2 / Renforcer l'articulation marche – transports collectifs

> Ou comment conforter le piéton comme « cellule-souche » de la mobilité urbaine

Exemples d'actions :

- Améliorer les accès aux arrêts de transports en commun
- Valoriser les itinéraires de raccourcis piétons entre lignes de transports en commun : cartes, information dynamique, jalonnement…
- Agir sur le « dernier kilomètre » dans les zones d'activité économique
- …

3 / Aller à l'école sans voiture

> Une action transversale qui touche tous les territoires de la métropole et qui a un impact sur tous les quartiers

Exemples d'actions :

- Poursuivre l'organisation annuelle du challenge de la mobilité inter-écoles
- Mener des actions marketing dans les écoles
- Expérimenter puis pérenniser des « rues aux enfants » aux abords des établissements scolaires
- …

4 / Sensibiliser et communiquer pour agir sur les comportements

> Un volet comportemental pour promouvoir la marche et mieux faire cohabiter les différents modes de déplacements et usages de l'espace public

Exemples d'actions :

- Développer un « Code de la Rue »
- Développer la signalisation et le jalonnement en faveur des piétons
- Promouvoir la marche à pied chez les séniors
- Réguler les services de mobilité en libre-service sans borne
- Lutter contre les discriminations subies par les femmes lors de leurs déplacements à pied
- Mieux faire respecter les espaces piétons par les autres usagers de l'espace public
- Communiquer sur le code de la rue et promouvoir la cohabitation entre les modes
- …

5 / Expérimenter et concerter

> Un mode d'action au cœur du plan piéton : des actions testées, évaluées, et élaborées en lien avec les usagers

Exemples d'actions :

- Mettre en place un outil collaboratif, destiné au grand public, d'identification des « points noirs » de déplacements piétons sur lesquels agir
- Innover sur les traversées piétonnes
- Initier des appels à projet d'urbanisme tactique auprès des citoyens et acteurs associatifs et privés : micro-aménagements d'espaces publics, de terrasses, de jardins, sur des places de stationnement ou des délaissés d'infrastructure…
- Expérimenter sur quelques traversées piétonnes des interventions légères, originales, artistiques, par exemple en priorité sur les itinéraires à pied entre stations de transports en commun
- Expérimenter avec le CEREMA des aménagements innovants sur ls traversées piétonnes
- Evaluer en continu les expérimentations avec les services techniques, les habitants et usagers
- …

Vos premières contributions !

> Sur l'outil Klaxoon : un grand tableau blanc pour partager vos premières idées : enjeux, actions, sujets à ne pas oublier…

> La liste des actions par axe est à constituer ! Les actions listées sont des exemples et peuvent être plus détaillées, regroupées…

> Cette liste sera complétée lors des ateliers de janvier

Rendez-vous aux ateliers thématiques

Jeudi 7 janvier à 9h

Atelier 1 : Aménager des espaces publics plus accessibles, plus confortables, plus qualitatifs

Mardi 12 janvier à 9h

Atelier 2 : Renforcer l'articulation marche – transports collectifs

Jeudi 14 janvier à 9h

Atelier 3 : Aller à l'école sans voiture

Mardi 19 janvier à 9h

Atelier 4 : Sensibiliser et communiquer pour agir sur les comportements

Jeudi 21 janvier à 9h

Atelier 5 : Expérimenter et concerter